

# BIOSIMILAIRES

## Communiqué de presse

L'Association France Spondyloarthrites (AFS), l'Association française du lupus et autres maladies auto-immunes (AFL+), la Fédération française des diabétiques (FFD), France Psoriasis et le laboratoire Biogen rejoignent le think tank Biosimilaires

Paris, le 30 septembre 2021

Dans un contexte marqué par la future évolution du modèle des médicaments biosimilaires, les associations de patients Association France Spondyloarthrites (AFS), Fédération française des diabétiques (FFD), Association française du lupus et autres maladies auto-immunes (AFL+), France Psoriasis et le laboratoire Biogen France ont décidé de rejoindre le think tank Biosimilaires.

Engagés en faveur des médicaments biosimilaires et pour un modèle des biosimilaires qui respecte l'intérêt des patients, les cinq nouveaux membres du think tank déclarent :

*« Notre décision de rejoindre le think tank Biosimilaires repose sur une adhésion à ses valeurs d'échange et de concertation et à son positionnement en faveur d'un modèle des biosimilaires qui s'appuie sur la décision médicale partagée et l'interchangeabilité des médicaments biologiques et biosimilaires. »*

### **À cette occasion, le think tank Biosimilaires souhaite rappeler ses propositions**

Plus que jamais, à l'aube de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, qui prévoit une réforme de la réglementation des médicaments biosimilaires, il convient de rappeler les principes portés par le think tank Biosimilaires :

- la décision médicale partagée entre le médecin et le patient est, et doit rester, le cadre principal permettant le passage d'un médicament biologique de référence à un médicament biosimilaire : nous en faisons un principe cardinal
- si les molécules relevant de la prescription initiale hospitalière doivent rester dans le champ de l'interchangeabilité, nous sommes néanmoins favorables à l'évaluation de la substitution pour certains biosimilaires définis par l'ANSM, après consultation des sociétés savantes et des associations de malades concernées
- l'interprofessionnalité est indispensable à la qualité de l'accompagnement des malades utilisant des médicaments biologiques. Chaque professionnel de santé a un rôle important à jouer dans la prescription, la dispensation et l'éducation thérapeutique et doit trouver une juste valorisation
- les expérimentations d'incitations financières du type « article 51 » visant à renforcer la prescription des médicaments biosimilaires à l'hôpital ont fait leur preuve et doivent être étendues, simplifiées et pérennisées.

**Le think tank Biosimilaires organise le colloque « Biosimilaires : restons unis dans l'effort collectif ! »**

Pour détailler les principes rappelés ci-dessus, et dans la suite de la tribune publiée en juin, le think tank Biosimilaires organise un colloque en ligne mercredi 6 octobre 2021, de 8h30 à 11h45 :

- seront présentés les résultats d'une enquête sur la perception des médicaments biologiques et biosimilaires par les patients
- suivront une table ronde sur le renforcement de l'accompagnement des malades par leurs professionnels de santé
- puis une table ronde sur les enjeux économiques, d'approvisionnement et de bioproduction des médicaments biosimilaires.

L'inscription se fait en ligne en suivant ce lien : <https://www.nile-consulting.eu/inscription-au-colloque-biosimilaires-restons-unis-dans-leffort-collectif/>

**À propos du think tank Biosimilaires**

Groupe de réflexion pluridisciplinaire créé en 2018, le think tank Biosimilaires rassemble des représentants de l'ensemble des catégories d'acteurs de santé en lien avec les médicaments biosimilaires. Il a pour vocation d'aborder les enjeux sociétaux, scientifiques et médicaux liés aux médicaments biosimilaires et notamment ceux liés à la prise en charge des malades et à leurs parcours de santé. Il est composé d'Accord Healthcare, l'AFA Crohn RCH France, Amgen, l'Association France Spondyloarthrites (AFS), l'Association française du lupus et autres maladies auto-immunes (AFL+), l'Association nationale de défense contre l'arthrite rhumatoïde (ANDAR), Biogen, la Fédération française des diabétiques (FFD), France psoriasis, la Ligue française contre la sclérose en plaques (LFSEP) et Sandoz. Nile, agence conseil en affaires publiques dédiée aux acteurs de santé, en assure le secrétariat général.

Contact : Olivier Mariotte - 06 07 94 61 73 - [olivier.mariotte@nile-consulting.eu](mailto:olivier.mariotte@nile-consulting.eu)